

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 17 Pharmacologie 2: générale et spéciale à l'obstétrique			
Ancien Code	PAMI2B17SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2170		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christine KNAPCZYK (knapczykc@helha.be) Patricia GILLET (gilletp@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à fournir aux étudiantes sages-femmes de deuxième année les ressources théoriques et pratiques essentielles pour comprendre et utiliser les médicaments dans le cadre des soins obstétricaux, maïeutiques et généraux. Elle s'inscrit dans une approche intégrée, combinant les savoirs scientifiques et les savoir-faire cognitifs nécessaires à la prise en charge des suivis en maïeutique, ainsi que des pathologies médicales et chirurgicales chez l'adulte.

La pharmacologie générale permet d'acquérir les bases indispensables à la compréhension du fonctionnement des médicaments : mécanismes d'action, pharmacocinétique, effets secondaires, interactions et principes de prescription. La pharmacologie spéciale, quant à elle, se concentre sur les traitements spécifiques aux contextes obstétricaux et gynécologiques : grossesse, accouchement, post-partum, pathologies associées et soins néonataux.

Dans le cadre de leur formation, les sages-femmes sont appelées à exercer un droit de prescription encadré, reconnu par la législation. Ce droit implique un devoir de connaissance approfondie des produits prescrits, afin de garantir la sécurité des patientes, la pertinence des traitements et le respect des protocoles thérapeutiques. La maîtrise de ces savoirs est donc essentielle pour assurer une pratique professionnelle autonome, responsable et conforme aux exigences du métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

- Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**
- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Identifier les classes de médicaments utilisées en obstétrique et en soins généraux, en expliquant leur mécanisme d'action, leurs indications, contre-indications, effets secondaires et interactions.

Analyser les prescriptions médicales dans le cadre du suivi maïeutique et des pathologies médicales et chirurgicales chez l'adulte, en mobilisant les connaissances pharmacologiques acquises.

Appliquer les principes de sécurité liés à l'administration des traitements, en respectant les protocoles thérapeutiques, les règles d'hygiène, de traçabilité et de surveillance des effets.

Mettre en œuvre les principes de pharmacovigilance, en assurant une surveillance active des effets indésirables et en appliquant la règle des 5 B : le bon médicament, à la bonne dose, par la bonne voie, au bon moment, pour le bon patient.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B17SFA	Pharmacologie 2: générale et spécialisée	18 h / 1 C
PAMI2B17SFB	Administration des traitements 2 + carnet pharmacologique év	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B17SFA	Pharmacologie 2: générale et spécialisée	10
PAMI2B17SFB	Administration des traitements 2 + carnet pharmacologique év	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31 janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018, pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

5. Cohérence pédagogique

L'association entre les cours de pharmacologie et d'administration des traitements repose sur une logique pédagogique intégrée, visant à relier les savoirs théoriques aux compétences pratiques indispensables à une prise en charge sécurisée et efficace des patientes.

En les associant, on favorise :

Une compréhension globale du processus thérapeutique, de la prescription à l'administration.

Le développement de compétences cliniques intégrées, où chaque geste est éclairé par une connaissance scientifique.

Une réduction des risques d'erreurs médicamenteuses, grâce à une meilleure maîtrise des produits et des procédures.

Une meilleure préparation aux situations de soins réelles, notamment en stage ou en milieu professionnel.

Cette approche pédagogique renforce la capacité des étudiantes à agir avec rigueur, discernement et responsabilité, dans le respect des normes professionnelles et de la sécurité du patient.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie 2: générale et spécialisée			
Ancien Code	15_PAMI2B17SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2171		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (gilletp@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage apporte aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme

Il s'agit de situations

- durant un séjour hospitalier,
- lors des soins extra muros.

La sage-femme est amenée à réaliser une démarche clinique globale, une recherche d'informations à partir de diverses sources de données et à décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement dans un contextes de soins généraux aux adultes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage à pour objectif d'apporter aux apprenantes des ressources de savoirs et de savoir-faire cognitifs spécifiques concernant les pathologies médicales et chirurgicales, dans des contextes de soins généraux aux adultes. Ces ressources sont destinées à contribuer à la construction des compétences :

Compétence 4 :

Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)

4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer

4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 6 :

Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible

6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Objectifs spécifiques de cette activité d'apprentissage

- Acquérir des connaissances indispensables au sujet des principales classes pharmacologiques de

médicaments (indications, effets indésirables, règles de bonne administration, recommandations, risques et contre-indications)

- Citer les principales indications et classes pharmacologiques des médicaments couramment utilisés (voir liste établie au cours)
- Cibler la surveillance minimale à mettre en place lors l'administration des médicaments, en fonction de leurs effets indésirables prévisibles
- Evaluer l'acceptabilité d'un médicament pendant la grossesse

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Terminologie pharmacologique, pharmacovigilance, médicaments à marge thérapeutique-toxique étroite, interactions médicamenteuses

1. Médicaments du système nerveux périphérique

2. Médicaments du système nerveux central

3. Médicaments du système cardio-vasculaire

4. Médicaments du sang et de la coagulation

5. Médicaments du système digestif

6. Médicaments du système respiratoire

7. Analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires

8. Médicaments agissant sur la musculature utérine

9. Médicaments anti-infectieux

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral participatif

Mises en situation par analyse de vignettes cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Contacts par mail et rendez-vous possibles

Sources et références

Faron, G., & Bayot, D. (2024). Pharmacologie pour les sages-femmes, généralistes et gynécologues (5e éd.). De Boeck Supérieur. ISBN 978-2-8073-5792-1. <https://www.deboecksuperieur.com/livre/9782807357921-pharmacologie-pour-les-sages-femmes-generalistes-et-gynecologues>

*Répertoire Commenté des Médicaments de l'année en cours. Édité par le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP)
Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique. (s.d.). Des informations fiables sur les médicaments.
<https://www.cbip.be>

*Douchamps J. et Dubois D. (2020). Les médicaments : Leur utilisation raisonnée au quotidien Edition Standard

Bibliographie actualisée et enrichie sur les supports de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours sur Power Point disponibles sur Connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au Q2

si UE non validée au Q2, examen écrit au Q3 (modalités identiques)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

En référence aux prescriptions légales (cfr. Fiche ECTS UE), pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe de seuil sera appliqué à 10/20: si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Administration des traitements 2 + carnet pharmacologique év			
Ancien Code	15_PAMI2B17SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2172		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK (knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Administration des traitements 2 constitue la deuxième étape dans l'apprentissage de la gestion thérapeutique. Elle vise à approfondir les compétences des étudiantes sages-femmes en matière de compréhension, de préparation et de surveillance des traitements intraveineux (IV), tant dans le cadre des soins généraux que dans les situations spécifiques à l'obstétrique.

Cette activité d'apprentissage abordera les différentes modalités d'administration IV :

Perfusion sans appareillage

Perfusion sous pompe à débit contrôlé

Systèmes automatisés de perfusion (SAP)

Pompe PCEA (analgésie contrôlée par la patiente)

Un focus particulier sera porté sur l'administration de produits sanguins et de médicaments ocytotiques, en lien avec les protocoles obstétricaux et les exigences de sécurité.

L'objectif est de permettre aux étudiantes de développer une pratique rigoureuse, sécurisée et adaptée aux contextes cliniques, en intégrant les principes de pharmacovigilance et les règles professionnelles associées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

Identifier les éléments essentiels d'un Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) utiles à la pratique professionnelle, afin de comprendre les indications, contre-indications, posologies et précautions d'emploi des médicaments.

Mobiliser les informations du RCP pour définir la préparation d'une solution injectable et calculer le débit d'administration, en fonction du contexte clinique et des caractéristiques du produit.

Mettre en lien les recommandations de la HAS concernant le bon usage de l'ocytocine en salle de naissance, afin d'assurer une administration sécurisée et adaptée aux situations obstétricales.

Connaître les dispositifs d'administration spécifiques tels que la SAP (Système Automatisé de Perfusion) et la PCEA (analgésie contrôlée par la patiente), ainsi que les particularités de suivi des traitements associés.

Rédiger une étiquette conforme aux recommandations pour les dispositifs SAP, en intégrant les mentions obligatoires : nom du médicament, concentration, débit, voie d'administration, date et heure de préparation, nom du professionnel.

Déterminer le débit contrôlé par une pompe à perfusion volumétrique dans des situations obstétricales spécifiques, telles que l'administration de Syntocinon® ou la transfusion de concentrés globulaires, en appliquant les calculs adaptés.

Mettre en œuvre une prescription thérapeutique via une pompe PCA ou un pousse-seringue électrique, en vérifiant les concentrations, les débits et les paramètres de surveillance à l'aide d'une feuille de suivi spécifique.

Appliquer les principes de pharmacovigilance dans toutes les étapes de l'administration, en respectant la règle des 5

pour le CPE

S'initier à l'autoformation en identifiant et en explorant des pistes d'enrichissement du savoir, à travers une recherche autonome et ciblée (RCP, articles scientifiques, recommandations cliniques).

Développer une réflexion scientifique critique sur les usages pharmacologiques observés en stage, en les confrontant aux données théoriques et aux recommandations officielles.

Un premier regard sur l'Evidence-Based Medicine (EBM) en mobilisant des sources scientifiques pour analyser la pertinence et la validité des pratiques pharmacologiques en obstétrique, particulièrement en salle de naissance . Intégrer les fondements de la pharmacologie allopathique et alternative dans une démarche comparative et contextualisée, en tenant compte des effets, interactions et indications thérapeutiques.

Renforcer l'esprit critique et la capacité d'analyse face aux prescriptions et recommandations, en articulant savoirs théoriques, expériences cliniques et données probantes.

3. Description des activités d'apprentissage**Contenu****A. Usage professionnel du RCP**

Étude des éléments clés d'un Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) utiles à la pratique sage-femme.

Mise en lien des données du RCP pour définir la préparation d'une solution injectable et calculer le débit dans des situations obstétricales spécifiques.

Rédaction d'une étiquette conforme aux recommandations, incluant les spécificités comme le code couleur, la concentration, le débit et les mentions obligatoires.

B. Pharmacovigilance et sécurisation de l'administration en salle de naissance

Application de la règle des 5 B (Bon médicament, Bonne dose, Bonne voie, Bon moment, Bon patient), selon le canevas de la HAS.

Identification des éléments de sécurisation de l'administration médicamenteuse.

Analyse de la prescription : éléments à surveiller et outils à utiliser.

Contrôle du produit, du patient et de la prescription en salle de soins : vérification et traçabilité.

Surveillance lors de l'administration : outils et indicateurs à mettre en œuvre.

Enregistrement de l'administration et suivi post-administration : documentation et vigilance.

C. Apprentissage du calcul de dose et du débit (Partie 2)

Exercices de calcul de débit de perfusion :

En ml/h

En gouttes/min

Application du calcul dans le cadre de l'administration de dérivés sanguins.

Administration d'ocytocique via pompe à débit contrôlé : gestion et surveillance du traitement, en lien avec les recommandations HAS.

Surveillance des débits d'une PCEA (analgésie contrôlée par la patiente) : pratique et suivi.

Préparation et administration d'un traitement via seringue auto-pulsée : proposition de débit et gestion de la surveillance.

D. Rédaction d'un CPE spécifique à la salle de naissance

Élaboration d'un Cahier de Prescription Evolutif (CPE) adapté au contexte obstétrical.

Intégration des éléments de traçabilité, de surveillance et de conformité réglementaire.

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage**Exposés interactifs (cours magistral enrichi)**

Les contenus théoriques seront présentés sous forme d'exposés interactifs, favorisant la participation active des étudiantes. Des supports visuels, des exemples cliniques et des échanges permettront de contextualiser les notions pharmacologiques et techniques liées à l'administration des traitements.

Activités d'apprentissage en ligne

Des exercices numériques seront proposés via une plateforme pédagogique, permettant aux étudiantes de s'entraîner au calcul de doses, à l'analyse de prescriptions et à la lecture de RCP. Ces activités favorisent l'autonomie, la consolidation des acquis et la préparation aux mises en situation pratiques.

Travail réflexif et documentation professionnelle

À travers des études de cas et des mises en situation, les étudiantes apprendront à documenter leurs actes (étiquetage, traçabilité, rédaction de CPE), à identifier les éléments de pharmacovigilance et à intégrer les règles de sécurité dans leur pratique quotidienne.

Recherche personnelle et exploration de protocoles professionnels

Les étudiantes seront invitées à effectuer des recherches personnelles sur les recommandations officielles (HAS,

CBIP, protocoles hospitaliers), à comparer les pratiques et à analyser les protocoles d'administration en salle de naissance. Cette démarche vise à renforcer leur esprit critique, leur autonomie et leur capacité à s'approprier les bonnes pratiques professionnelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluations formatives et feedbacks réguliers

Accompagnement individualisé

Les enseignantes restent disponibles pour répondre aux questions, proposer des explications complémentaires ou orienter les étudiantes vers des ressources adaptées.

Exercices en e-learning

Infirmiers.com. (2025). Calcul de dose infirmier : exercices et formation.

<https://formation.infirmiers.com/etudiants/calculs-de-doses>

Hauret-Clos, J. (2025). Guide infirmier : les calculs de doses. ReussistonIFSI.

<https://reussistonifsi.fr/guide-infirmier-calculs-de-doses/> [Guide infi...s de doses]

Sources et références

Kahwati.C. (2017). Initiation aux calculs de doses. Paris: Editions Lamarre.

Rispail, D., Viaux, A., Simon, V., & Horn, F. (2024). Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux (5e éd.). Elsevier Masson.

livret d'exercisation :

Huriez, C., Joué, L., Crevant, P., & Abbadi, K. (2025). Calcul de dose facile – Infirmier en IFSI – DEI (7e éd.). Sup Foucher.

Le guide : Outils de sécurisation et d'autoévaluation de l'administration des médicaments

ARTICLE HAS - Mis en ligne le 06 déc. 2011 - Mis à jour le 12 juin 2019

https://www.has-sante.fr/jcms/pprd_2975231/fr/le-guide-outils-de-securisation-et-d-autoevaluation-de-l-administration-des-medicaments

--

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point et notes de cours postés sur E-connected

lien hypertexte web

données probantes KCE HAS OMS

site WEB

<https://www.soins-infirmiers.com/pratique-infirmiere/pharmacologie-therapeutiques>

https://reseaux-sante-ca.org/IMG/pdf/2018-03-protocole_rpca-oxytocine_vf.pdf

Bonnes pratiques de transfusion à l'usage des hôpitaux

: [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/18066929/](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/18066929/Bonnes%20pratiques%20de%20transfusion%20à%20l'usage%20des%20hôpitaux%20%28CSS%208381%29.pdf)

[Bonnes%20pratiques%20de%20transfusion%20à%20l'usage%20des%20hôpitaux%20%28CSS%208381%29.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/18066929/Bonnes%20pratiques%20de%20transfusion%20à%20l'usage%20des%20hôpitaux%20%28CSS%208381%29.pdf)

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuves formatives évolutives (E-learning)

Objectif : Déterminer le débit d'une perfusion avec médicament additionnel.

Compétences visées :Acquisition des formules de débit en mL/h et en gouttes/min, en tenant compte du volume additionnel.

Application dans des situations cliniques simulées.

Épreuves certificatives

Session Q1 (janvier)

Une interrogation dispensatoire est organisée sur la matière vue au Q1

Session Q2 (mai-juin)

→ L'étudiant présente un examen écrit couvrant l'ensemble de la matière, la cote prend en compte les parties dispensées.

Session Q3 (août-septembre)

Si l'UE n'a pas été validée en Q2 :

→ L'étudiant présente la ou les partie non validées

Critères de réussite à l'examen

Tous les 6 calculs de l'épreuve écrite doivent être justes.

Les lignes de perfusion doivent être correctement schématisées.

Le CPE (Compte rendu de Pratique Écrite) doit être suffisamment rédigé :Niveau minimum requis : A

Pour au moins 5 traitements

Grille d'évaluation disponible sur Moodle

Critères d'insuffisance pour le CPE

Maîtrise insuffisante du français

Notions de pharmacologie non acquises (impact sur la pratique SF)

Recherche laconique

Manque de soin généralisé

Non-respect des consignes

Usage excessif de copié-collé non référencé

Contenu de l'évaluation écrite

Calculs (6 au total) :

Débit de transfusion

Conversion de concentration - Syntocinon

Débit de Syntocinon

Débit SAP (en mg)

Débit SAP (en %)

Débit SAP (insuline, héparine)

Questions ouvertes :

Pratique de pharmacovigilance

Choix du cathéter pour transfusion

Application de la règle des 5 B en salle de naissance

Précautions liées à la transfusion

Remplissage d'une demande de culot sanguin

Schématisation des lignes de perfusion pour l'administration d'ocytocine

Fonctions de la pompe à débit contrôlé

Rédaction de l'étiquette spécifique

Fonctions de la SAP

Schématisation des lignes de perfusion SAP et PCEA

Proposition d'un schéma de surveillance PCEA

Remarque : Seule une calculatrice basique est autorisée.

CPE -

Travail écrit individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe de seuil sera appliqué à 10/20: si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).